

AIX-LES-BAINS

Le nom d'Aix-les-Bains a eu, de tout temps, une résonance mythique : est-ce en raison de son habitat lacustre d'autrefois, de ses eaux sulfureuses renommées dès l'Antiquité, de son appartenance à la Maison de Savoie qui passait pour la plus ancienne des maisons régnantes d'Europe ? Est-ce en raison du lac du Bourget immortalisé par Alphonse de Lamartine ou du nombre de célébrités qui y séjournèrent. L'histoire de la cité en elle-même est déjà d'une grande densité et dès le II^e siècle la population aixoise est active et prospère. La vie balnéaire est intense et de nombreux touristes, riches ou modestes, viennent ou passent par Aix les Bains.

La fin de l'empire romain portait un coup irrémédiable à la prospérité des thermes. Dès qu'on eut cessé de les entretenir, dès que les hommes eurent fini d'exploiter les ruines comme carrière de pierres, il ne resta des thermes

gallo-romains, plus qu'une piscine, le Bain royal. Ce bain recouvert d'un toit, occupait l'emplacement le plus rapproché du château d'Aix, où les rois de Bourgogne des X^e et XI^e siècles eurent probablement leur résidence. Cette situation peut expliquer la conservation de cette piscine, dont sans doute les rois de Bourgogne usèrent, comme avant eux les rois de Provence.

Ainsi fit, en 1600 le roi de France et de Navarre qui avait un conflit avec le duc de Savoie. Henri IV parcourut la Savoie plutôt en touriste qu'en conquérant et passa par Aix : « Le Roi descendit de cheval vers le grand Bain auquel, il se baigna et lava, avec autant de plaisir et de contentement que s'il eût joui de la plus grande délectation du monde, ce qu'il témoigna, disant que tous les bains et étuves des médecins de France, voire même d'Europe, ne valaient rien au regard de ceux-ci ».

Au début du XVII^e siècle le médecin Jean-Baptiste de Cabias

écrivit : « Les Merveilles des bains d'Aix en Savoie ». Il vint alors tant de monde du lyonnais, de Bourgogne, du Piémont, du Forez, de Lorraine etc. qu'on y voyait à certains moments jusqu'à mille personnes. On vient « aux eaux » en famille, les routes s'améliorent, les hôtelleries se multiplient et dans la seconde moitié du XVII^e siècle on peut venir jusqu'à Aix en voiture. Les eaux d'Aix recevaient alors des baigneurs de haut parage, comme le Duc de Lesdiguières.

En 1685, Aix et son activité balnéaire s'avèrent utiles aux réfugiés

protestants. Il est même conseillé aux fugitifs de déclarer, en cas d'arrestation, « Nous allons aux eaux à Aix pour ma femme et mon enfant », ou « Nous venons d'Aix... » (Cf. le Journal de Jean Giraud, de La Grave, réfugié à Vevey en Suisse en 1686 et dès son arrivée il raconte par écrit son périple et donne des conseils à ses coreligionnaires).

La vie d'autrefois à Aix-les-Bains de Gabriel Pérouse dans la Collection dirigée par M.-G. Micberth – Monographies des villes et villages de France.



Le Lac du Bourget

A voir/A faire : renseignements détaillés auprès de l'Office de Tourisme.

Les services au départ et à l'arrivée de l'étape

Office de Tourisme du Bourget du Lac : 04 79 25 01 99

Office de Tourisme d'Aix-les-Bains : 04 79 88 68 05

Le Bourget du Lac

Hôtels • Camping • Chambres d'hôtes •
Restaurants • Tous commerces • Soins •
Poste • Banque/retrait d'argent • Car

Aix-les-Bains

Hôtels • Auberge de jeunesse • Camping •
Chambres d'hôtes • Restaurants • Tous commerces •
Soins • Poste • Banque/retrait d'argent • Gare



Casino de Aix-les-Bains



Itinéraire Culturel Européen
SUR LES PAS DES HUGUENOTS

GUIDE ÉTAPE

LE BOURGET DU LAC ■ AIX-LES-BAINS

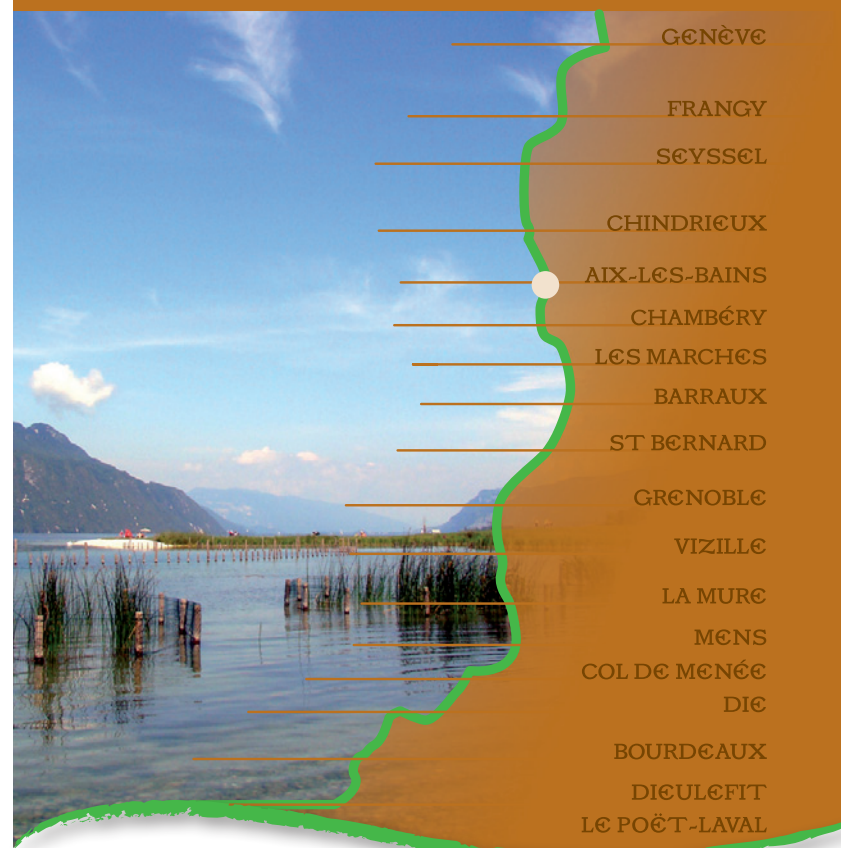
7,4 km

2h30

Savoie

116 m

107 m



Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER
<http://www.surlespasdeshuguenots.eu>



SUR LES PAS DES HUGUENOTS



LE BOURGET-AIX-LES-BAINS

Description du circuit

- Départ de l'étape au poteau directionnel «Parking Bourget du Lac». Reprendre la direction «Le Pont». Au poteau directionnel «Le Pont» suivre la direction «Vers Réservoirs» et traverser la Leysse. Après le pont prendre à gauche jusqu'au poteau directionnel «Vers Réservoirs».
- 1 Prendre à droite «l'Avenue verte Nord de Chambéry». Au départ, un sentier évolue parallèlement à la piste mais ensuite le cheminement goudronné s'impose jusqu'au carrefour.
- 2 Au poteau directionnel «Site des Mottets», suivre le parcours qui longe le Lac du Bourget jusqu'à la piscine d'Aix les Bains.
- Pour rejoindre le centre ville, la gare et l'Office du Tourisme : suivre l'Avenue du Docteur Jean Charcot jusqu'au rond point, prendre à droite le Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny jusqu'au rond point Lamartine, prendre à droite le Boulevard Lepic jusqu'au poteau directionnel «Aix les Bains ville». Pour la gare prendre à gauche l'Avenue de Tresserve, puis à gauche le Boulevard Président Wilson. L'office de Tourisme se situe à droite au bout de l'Avenue Charles de Gaulle.



Lac du Bourget

Les itinéraires de randonnée pédestre connus sous le nom de GR® et GR® de Pays, jalonnés de marques blanc-rouge et/ou jaune-rouge, sont une création de la FFRandonnée. Ils sont protégés au titre du code de la propriété intellectuelle. Les marques utilisées sont déposées à l'INPI. Nul ne peut en disposer sans une autorisation expresse. Sentier de Grande Randonnée et Grande Randonnée de Pays sont des marques déposées, ainsi que les marques de couleur blanc-rouge et jaune-rouge.



Balisateur :

